



FORMALITES DE RE-INSCRIPTION

ANNEE SCOLARIE 2018-2019

Elèves de CAP1 passant en CAP2	Lundi 18 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de INRC passant en 2NRC	Lundi 18 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2GA passant en 1GA	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2V passant en 1V	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2COM passant en 1COM	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1V passant en 1V	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1COM passant en 1COM	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1GA passant en 1GA	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1MUC passant en 2MUC	Lundi 25 juin 18 de 8h à 12h

Aucune autre date ne sera arrêtée

Une attestation sera fournie pour les élèves en stage

L'inscription est subordonnée à la décision du conseil de classe.

De plus, vous devrez être obligatoirement en possession de votre qu jour pour votre inscription (voir pièces à fournir).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE
(Le lycée ne fait aucune photocopie)

La présence de l'élève avec son responsable légal (parent ou tuteur) durant toute l'inscription est obligatoire, même pour les élèves majeurs

PIECES A FOURNIR :

- **Quitus** : Ce document (attestant que vous ne devez aucun livre au CDI) est à récupérer obligatoirement auprès de la documentaliste au plus tard le jour de votre inscription.
- **Badge** à ramener obligatoirement
- **3 photos** d'identité réglementaires récentes, n'ayant jamais été utilisées et de bonne qualité, (sans nattes, et casquette pour les garçons) : inscrire nom, prénom, classe de l'élève au verso de chaque photo.
- La photocopie du **livret de famille** (page des parents et de l'élève) ou justificatif de domicile de moins de 3 mois en cas de changement d'état civil ou d'adresse.
- **Attestation d'assurance** pour l'année 2018-2019.
Se rapprocher de votre compagnie d'assurance qui peut vous en délivrer une en cas de tacite reconduction.
- La **fiche de renseignements** (fournie avec le bulletin) dûment modifiée ou complétée par vos soins au stylo rouge.

EPS

Possibilité de vous procurer le tee-shirt le jour de l'inscription auprès du professeur d'EPS.

TARIF : 1 = 6 euros 2 = 11 euros 3 = 16 euros

ASSOCIATION SPORTIVE

Possibilité de s'inscrire le jour de l'inscription auprès du professeur d'EPS

Tarif annuel : 10 euros

BOURSES

Pour les élèves de BTS

- Photocopie de la carte d'identité nationale
- 1 RIB au nom de l'élève (nom, prénom, classe) au verso
- La notification de bourse pour les boursiers
- La déclaration du médecin traitant

Ces documents sont à **REMETTRE AU SERVICE INTENDANCE** le jour de votre inscription



La Proviseure,

Sophie GROUGI